

Programme de formation d'encadrement sportif dans les camps de réfugié.es sahraoui.e.s

Région de Tindouf, Algérie

2016-2019



Table des matières

Sigles et abréviations	3
I. Description du projet.....	4
A. Présentation et justification de la zone d'intervention	4
B. Diagnostic préalable au projet et enjeux auxquels le projet entend répondre	5
C. Origine et histoire du projet.....	6
D. Identification des partenaires et autres intervenants impliqués	6
E. Expérience/expertise de la FSGT et des partenaires.....	7
F. Cohérence du projet	8
G. Identification du/des groupe(s) cible(s) et des bénéficiaires (directs et indirects).....	8
II. Objectif global et objectif spécifique du projet.....	9
III. Mise en œuvre du projet	11
A. Calendrier général et durée du projet	11
B. Résultats attendus et activités prévues du projet	11
IV. Planification des ressources humaines et des moyens matériels	13
A. Justification et description des ressources humaines mobilisées.....	13
B. Justification et description des moyens matériels mobilisés, justification	13
V. Effets et impacts attendus.....	14
A. Effets et impacts attendus économiques, sociaux et institutionnels à l'issue du projet.....	14
B. Effets et impacts attendus sur les questions liée aux inégalités à l'issue du projet. 14	
C. Effets et impacts attendus sur les partenaires du projet.....	14
VI. Situation et perspectives en fin de projet, pérennité.....	15
A. Modalités de transfert des compétences aux partenaires	15
B. Appropriation du changement et pérennisation des effets attendus	15
C. Stratégie de sortie	16
VII. Modalités de pilotage, de suivi et d'évaluation prévues par le projet	16
A. Pilotage du projet : responsabilités et organisation du pilotage et de la mise en œuvre avec les partenaires.....	16
B. Capitalisation et communication externe du projet.....	17
C. Suivi technique et financier.....	17

Sigles et abréviations

AARASD : Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

APSA: Activités Physiques, Sportives et Artistiques.

EPS : Education Physique et Sportive.

FAST : Fédération Algérienne Sport et Travail.

FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

MINURSO : Mission des Nations-Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental.

HCR : Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés.

RASD : République Arabe Sahraouie Démocratique.

UISP : Union Italienne du Sport Pour Tous.

I. Description du projet

A. Présentation et justification de la zone d'intervention

Population nomade, les Sahraouis ont subi sur leur territoire, le Sahara Occidental, la colonisation espagnole puis marocaine. Suite à la formation d'un mouvement de résistance dès 1973, le Front Polisario, les Sahraouis ont fui leur territoire à partir de 1976 pour s'installer à la frontière de l'Algérie, au sud de Tindouf. Cette même année, le roi Hassan II du Maroc organisait la « Marche Verte » : la descente de 350 000 civils marocains dans le Sud pour prendre possession du territoire du Sahara Occidental. A partir de 1980, le Maroc construisit un premier mur de défense pour protéger ses positions, qui sera suivi par six autres (totalisant 1 400 kilomètres de long), entourant les deux-tiers du territoire du Sahara Occidental. Mais les bombardements sur les populations sahraouies fuyant leur territoire se poursuivirent jusqu'en 1991.

Depuis 40 ans, les réfugiés vivent dans des campements situés dans l'hamada de Tindouf, plateau particulièrement aride du Sahara algérien. Autour d'une « capitale » politique et administrative, Rabouni, 5 principaux camps (El Ayoun, Smara, Ausserd, Boujdour et Dakhla) réunissent environ 150 000 sahraouis, à majorité de femmes et d'enfants. L'écrasante majorité ne connaît que le paysage des camps : de vastes terres à l'abandon, plates, et la dureté d'un des déserts les plus chauds au monde.

Malgré l'ancienneté des camps, les conditions de vie y demeurent très précaires, les sols n'offrant pas la possibilité de développer une agriculture ou de l'élevage à une échelle qui permettrait l'autosuffisance alimentaire. Aussi, la population sahraouie est grandement dépendante de l'aide humanitaire internationale apportée par le HCR qui leur permet d'avoir accès aux services essentiels (accès à l'eau, assainissement, hygiène, alimentation/nutrition, soins de santé, soutien aux personnes vulnérables...). Toutefois, avec le soutien de quelques ONG, les camps se sont progressivement structurés autour de quelques infrastructures telles que des dispensaires, des écoles, des marchés, etc.

La République Arabe Sahraouie Démocratique a été proclamée dès 1976 : elle est reconnue par 77 pays, et a entamé dès l'installation dans les camps une « révolution culturelle » pour réformer et organiser la société sahraouie. En 1991, l'ONU a installé sur place une force armée, la MINURSO, pour tenter d'organiser un référendum pour l'autodétermination du territoire, en vain depuis 1976.



B. Diagnostic préalable au projet et enjeux auxquels le projet entend répondre

La situation des pratiques sportives éducatives dans les camps

Les temps scolaires et non scolaires se confondent dans le champ des pratiques sportives car ce sont les animatrices « sport pour tous.tes » qui interviennent aussi dans les écoles chaque semaine.

1. Le temps scolaire

Dans le temps scolaire, l'éducation physique et sportive se fait généralement dans des conditions difficiles, sans formation et sans matériel. Des animatrices sportives, formées à l'animation de jeux traditionnels, aident à l'enseignement. Les séances d'EPS, dont le principal contenu reste l'animation de jeux, ont une organisation qui prend en compte l'ensemble des enfants mais les jeux restent mal explorés pédagogiquement et sans issue progressive. Cette pratique prend mal en compte les besoins physiques, émotionnels et ludiques des enfants. Le modèle de l'éducation physique est explicitement le modèle compétitif sélectif.

Le niveau primaire accueille tous les enfants, en classes mixtes, sur 5 niveaux. En niveaux 1 et 2, il existe un programme spécifique de jeux. En niveaux 3, 4, 5, une initiation athlétique.

Le niveau secondaire accueille les enfants jusqu'à 14 ans. Une séance de 45 min par semaine, avec alternance d'une séance dédiée à la pratique sportive et une séance dédiée à la théorie (règlements), constitue le contenu de l'EPS scolaire.

2. Hors temps scolaire

Les enfants et les jeunes bénéficient à Smara et El Ayoun d'une « École des Sports », mais cet accueil bénéficie surtout aux enfants du quartier [Smara compte 40 000 habitant.es réparti.es dans 7 daïras (quartiers)], et aux garçons qui pratiquent majoritairement le football. On observe cependant, ici ou là, dans le camp des femmes qui jouent au volley-ball devant leur tente. Il semble que des femmes se soient organisées pour jouer au foot mais cela se passe assez loin du camp, en dehors du regard des habitant.es du camp. L'école des sports comporte 3 niveaux : local, régional et national (inter camps), mais il est impossible de mesurer les effets de cette structuration sur les jeunes sportif-ves.

Proche de l'école des sports de Smara, une salle de boxe est accessible. Ouverte depuis peu, une animation régulière y est dispensée par un éducateur sahraoui formé à la boxe à Cuba.

3. Principaux freins au développement des pratiques

Le déficit de formation des animateurs et animatrices et des enseignant.e.s n'ayant pas ou très peu de compétences en matière de pédagogie des activités physiques et sportives, reste l'obstacle à une bonne prise en charge de la culture physique et sportive des enfants. En conséquence, la prise en charge des enfants dans ce domaine est plus occupationnelle qu'éducative, la culture sportive dans ce sens contribuant faiblement à la socialisation, l'éducation des enfants et des jeunes, alors que 50% de la population a moins de 20 ans.

Dans cette situation, l'accès à une pratique sportive de qualité pour le plus grand nombre, notamment des enfants, des jeunes et des femmes, souffre particulièrement :

- d'un manque d'infrastructures ;
- de difficultés d'accès aux espaces qui pourraient servir d'aires de jeux pour les enfants ;
- de modèles élitistes et sélectifs dominants chez les dirigeants sportifs qui éloignent les plus défavorisés de la pratique ;
- de l'absence de considération des pratiques sportives féminines. Le contexte social ne favorise pas l'accès des filles et des femmes aux loisirs, aux installations ;
- d'un manque de formation pédagogique pour promouvoir le sport pour toutes et tous ;
- d'un déficit de formation des éducateurs et éducatrices sportifs-ves et des professeur.e.s d'EPS, et des programmes de formation non adaptés ;

- de la non-diversité des offres d'activités sportives ayant comme résultat un déficit de pratiquants et la non-adaptation des activités sportives pour tous ;
- du poids de la tradition et des coutumes, et l'absence de culture sportive ;
- de l'absence de politiques sportives et de stratégies éducatives ;
- du temps libre non-utilisé des enfants et des jeunes, filles et garçons.

C. Origine et histoire du projet

En février 2014, une délégation FSGT s'est rendue, sur proposition d'un cycliste FSGT membre du bureau de l'AARASD (Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique), dans les camps de réfugiés à l'occasion du Sahara Marathon. Ce déplacement a permis de rencontrer un grand nombre de responsables politiques, Premier Ministre, Ministre des Sports, Directeur Jeunesse et Sports, Directeur des Sports, des gouverneurs et des maires, ainsi que de nombreux habitants. Face aux discours unanimes des personnes rencontrées sur le désœuvrement de la jeunesse et du manque d'avenir que la situation géopolitique figée leur promet, ces rencontres ont permis d'identifier les besoins et les difficultés, ceci en s'appuyant sur l'expérience acquise par la FSGT aussi bien dans les townships d'Afrique du Sud qu'en Palestine. La FSGT est retournée dans le camp de Smara en 2015 et 2016 pour affiner le projet, en concertation avec le milieu sportif éducatif local (Maison des Sports et Ministère) et pour initier des animations sportives dans les écoles afin d'appréhender le niveau pédagogique des animatrices en place.

En février 2016, une nouvelle mission est réalisée dans les camps, avec comme objectifs la finalisation du projet de formation d'encadrants sportifs ainsi que sa validation par l'ensemble des partenaires locaux.

D. Identification des partenaires et autres intervenants impliqués

La démarche de partenariat s'inscrit dans la perspective de rendre pérennes toutes les actions menées sur place, notamment via le transfert de compétences aux partenaires.

Partenaires principaux

FSGT : La Fédération Sportive et Gymnique du Travail a été créée en 1934. Fédération omnisports, elle rassemble aujourd'hui et fédère plus de 4 800 clubs ou associations sportives locales qui pratiquent plus de 70 activités physiques et sportives pour l'ensemble de la population. Elle organise des activités de compétition avec des épreuves régionales, nationales et internationales dans près de 30 activités sportives. Pour elle, il ne peut y avoir de sport normal dans une société anormale. C'est en partant de ce constat que la FSGT s'est engagée aux côtés des sportifs non-raciaux d'Afrique du Sud pour lutter contre l'Apartheid ; qu'elle entretient des relations de longue date avec la Fédération Algérienne Sport et Travail (FAST) ; qu'elle est solidaire des sportifs japonais de la Shintairen, qui courent pour que jamais ne soient oubliées les victimes des bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki ; et qu'elle est depuis plus de 30 ans aux côtés du peuple palestinien sous occupation.

FAST : La Fédération Algérienne Sport et Travail a été créée en 1977. Fédération omnisports essentiellement tournée vers le monde de l'entreprise et ses travailleurs, elle fédère principalement les activités sportives traditionnelles comme les sports collectifs ou l'athlétisme. Depuis 2009, elle essaye d'ouvrir ses activités aux familles, de développer les activités de plein air, et d'assurer un maillage territorial complet.

UISP : Union Italienne du Sport pour Tous créée en 1948, elle fédère 1 300 000 sportifs dans près de 30 activités sportives différentes. Fédération très présente à l'international (Liban, Palestine, Algérie), l'UISP mène depuis 2008 des projets de formation à l'animation sportive dans les camps de réfugiés sahraouis. Pour des raisons de développement et afin de donner une place importante aux femmes, conformément à la volonté des Sahraouis eux-mêmes, ces formations se sont prioritairement adressées aux femmes (8 issues du Smara et 8 du camp d'El Ayoun). Le contenu principal de la formation a été consacré à l'invention et à l'animation de jeux. Un diplôme a été mis en place, comportant des indicateurs. Cette formation a été élaborée en stage de 32h durant 5 ans. Le contenu alterne pratique (animation sportive avec des enfants) et théorie. L'UISP finance également le salaire

de ces animatrices (30€/mois depuis 5 ans) et du Directeur des Sports (40 €/mois). Le projet est censé se terminer cette année (fin 2016).

École des Sports : Structure dépendante du Ministère des Sports sahraoui avec un Directeur et une installation sportive dédiée, utilisée à la fois par l'Éducation Nationale (écoles) et par les activités périscolaires.

Ministère des Sports sahraoui : Suite au congrès du Front Polisario à Dakhla en décembre 2015, un nouveau Ministre des Sports a été nommé. Nous l'avons rencontré en février 2016 et avons, à cette occasion, organisé une réunion de travail en présence de l'UISP et de la FAST, ainsi que du Ministre de l'Éducation Nationale.

Ministère de l'Éducation Nationale sahraoui : L'ancien Ministre des Sports, dont nous avons fait la connaissance lors de notre première mission dans les camps en 2014, est devenu Ministre de l'Éducation Nationale au lendemain du Congrès de décembre 2015. Cette continuité dans le changement constitue une belle opportunité pour travailler en coopération, et de manière simultanée, avec les champs du sport et de l'éducation, et ainsi créer des synergies.

E. Expérience/expertise de la FSGT et des partenaires

Les propositions de la FSGT s'appuient sur les acquis résultant du capital d'expériences accumulés depuis l'année 2000 avec les projets d'échanges sportifs et d'éducation par le sport qu'elle a mis en place en Palestine (animations, formation, échanges culturels). Un certain nombre de propositions sont transposables, en termes d'objectifs de formation et de contenus, dans le contexte sahraoui.

Le sport est souvent pensé en dehors des jeux et il subit, de fait, un découpage et une instrumentalisation incompatibles avec le sens du jeu de l'enfant. Une conception dynamique de la culture ne place pas l'objet culturel (le sport) en dehors de l'Homme, dans un rapport presque sacralisé. Les règles ne sont plus des normes à respecter mais sont à construire et à faire évoluer en fonction du niveau des enfants. Le règlement sportif permet aux joueurs de conserver la dynamique du jeu, et ne constitue plus simplement une liste d'interdits. Les règles deviennent des nouveaux pouvoirs d'agir, un cadre dans lequel l'enfant va inventer les possibles.

La richesse des jeux confronte l'enfant à de nouvelles contraintes, de nouvelles règles, qui vont stimuler son invention de nouvelles réponses et techniques. Cette démarche place l'enfant à la fois dans une appropriation du patrimoine et des inventions des techniques sportives, le faisant appartenir à une même humanité, et à la fois dans un processus de création l'éduquant à la possibilité de créer et d'inventer. Car si l'Homme invente les sports et les jeux en définissant des buts et des règles, les jeux et les sports transforment à leur tour l'Homme qui les pratique. C'est en ce sens que le jeu sportif n'est pas simplement préalable à la pratique d'un « vrai sport » mais devient « le sport de l'enfant ». L'enfant se développe, se construit, s'éduque par une éducation ancrée dans la culture.

Le livre de la FSGT « des jeux, des enfants, des sports », dans sa double parution en langue française et arabe, est un outil de convergence de ces orientations. Il permet d'alimenter le débat conceptuel sur l'enseignement des APSA, de proposer des animations directement transposables, de poser les bases d'un changement radical de pensée sur l'animation sportive. Mais il est également nécessaire de lier niveau de pratique et niveau d'intervention (progresser dans la valeur physique), en particulier pour les femmes qui ont eu peu d'accès aux pratiques volontaires d'activités sportives (peu de clubs, milieux confinés).

La longue expérience palestinienne permettra d'introduire le processus



d'utilisation de ce support pédagogique qui met le jeu au centre des contenus sportifs à proposer aux enfants de 6 à 15 ans, voire à des débutants quel que soit leur âge.

Facteurs clés pour favoriser l'implantation des projets FSGT

- La crédibilité de la FSGT sur le terrain du sport pour tous-tes ;
- La poursuite du travail engagé par l'UISP visant à former des animatrices sportives et qui porte ses fruits en termes d'engagement des personnes ;
- La forte demande des Ministres de l'Éducation et des Sports de la RASD qui considèrent aujourd'hui absolument nécessaire le renforcement des capacités d'autonomie des actrices locales ;
- Le potentiel de socialisation et d'éducation que révèle auprès des enfants et des jeunes éducateurs-trices un sport basé sur un jeu qui n'élimine personne et où chacun.e peut progresser ;
- L'engagement militant et continu d'éducateurs-trices professionnels expérimentés porteurs du modèle français de l'éducation physique, fortement didactisé, qui est original de par le monde.

F. Cohérence du projet

La mise en place d'un projet d'augmentation et de transformation des pratiques permettant l'accès aux sports pour l'ensemble de la population et une éducation physique et sportive de qualité, nécessite des interventions à plusieurs niveaux pour induire des changements perceptibles et durables. Le transfert de compétences doit être envisagé dès le début, ce qui suppose la mise en relation des différents acteurs-trices de l'éducation formelle et non formelle, ainsi que des deux Ministères (Ministère des Sports et de l'Éducation Nationale).

Le projet de la FSGT interviendra prioritairement :

- au niveau des actrices du champ de l'animation et l'éducation sportive ;
- au niveau des institutions, en particulier le Ministère des Sports et le Ministère de l'Éducation Nationale, afin d'intégrer le suivi, facteur de pérennité des actions de formation.

G. Identification du/des groupe(s) cible(s) et des bénéficiaires (directs et indirects)

Groupes cibles

- 12 animatrices sportives
- 16 formatrices en formation
- Le Ministère des Sports et le Directeur des Sports
- Les responsables des Écoles des Sports de Smara et Boujdour

Bénéficiaires directs identifiés par session (d'une durée d'une semaine)

- 100 enfants filles
- 100 enfants garçons
- 180 scolaires filles
- 180 scolaires garçons
- 400 participant.es aux festivals sportifs



- 35 participant.es aux séminaires de capitalisation
- 50 participant.es aux activités transversales
- 30 participant.es aux rencontres de promotion du livre « des jeux, des enfants, des sports » dans les écoles

Bénéficiaires indirects

- Les familles des enfants animés
- Pouvoirs publics, Ministères, Wilayas, Daïras, écoles.

II. Objectif global et objectif spécifique du projet

Objectif global : Promouvoir le droit pour tous et toutes, et plus particulièrement des populations marginalisées, d'accéder à des pratiques physiques et sportives de qualité.

La situation précaire et les conditions de vie extrêmement difficiles dans les camps de réfugiés impactent tous les domaines de la vie des populations. Aller à l'école, se voir entre ami.es, jouer, pratiquer des activités sportives ou culturelles, rentrer ou sortir de leur maison ne dépendent plus de leur seule volonté ou de celle de leur famille, mais sont surtout fonction de ce que la situation leur permet de faire. Ce contexte a des effets indéniables sur la psychologie, la vie sociale, l'éducation et l'état de santé des populations, et en particulier le développement et la socialisation des enfants.

Dans ce contexte, la problématique de la socialisation des enfants et des jeunes dans les camps doit être une priorité car elle concerne l'ensemble des processus par lesquels l'enfant ou le jeune construit son identité sociale et devient un membre autonome des groupes d'appartenance et, à travers eux, de la société tout entière. La socialisation dépend aussi de facteurs sociaux : des structures de la société, des institutions. Les enfants se socialisent en interaction avec leurs différents milieux de vie, à savoir la famille, l'école et le quartier.

Quand les bases et les facteurs de protection tels que les liens familiaux, la sécurité, et surtout la possibilité de jouer sont atteints, intervenir pour enrichir les différents espaces de socialisation est susceptible d'apporter des soutiens, faire émerger et consolider des facteurs de résilience. Chaque espace de socialisation ne peut être simplement remplacé par un autre, chacun ayant une fonction qui lui est propre. La socialisation dans d'autres espaces ne pourra pas constituer une alternative pour résoudre les substitutions, mais viendra plutôt jouer un autre rôle : celui d'aider à la resocialisation et à la reconstruction sociale.

Intervenir dans le domaine de l'éducation formelle et non formelle permet d'améliorer les capacités des animatrices et formatrices sahraouies, et de favoriser une vie sportive et associative beaucoup plus riche et éducative autour des espaces d'animation et des équipements sportifs de proximité dans les camps.

Le besoin des populations sahraouies d'extérioriser les conséquences dues à la situation qu'ils subissent peut être satisfait dans la prise en compte de leur droit de jouer. Canaliser la violence chez les enfants et les amener à résoudre leurs différends de manière non violente peut avoir un impact indirect sur leurs comportements à l'école et dans leurs familles. Ce travail d'intervention culturelle et éducative, par le biais de la mise en place d'activités d'animation en sport pour tous.tes dans les espaces en milieu ouvert et au sein de l'école, peut favoriser un processus de résilience basé sur l'appropriation de l'espace par les enfants et la société civile.

Objectif spécifique : Promouvoir des politiques sportives et éducatives au sein de la société sahraouie favorables à une pratique de qualité, fondée sur le jeu, pour le plus grand nombre d'enfants et jeunes, filles et garçons, dans le domaine de l'éducation scolaire et non scolaire.

« Que tous les enfants jouent, apprennent et progressent en jouant au cours de leur pratique sportive », voilà un droit des enfants et plus largement un droit humain que des organisations de solidarité internationales doivent faire avancer. Parmi toutes les formes de solidarités, politiques, culturelles et économiques, qui s'expriment en faveur des droits du peuple sahraoui, c'est là que se situe l'apport spécifique de la FSGT.

On comprendra immédiatement qu'au-delà des généreuses déclarations d'intentions, une telle orientation entraîne de sérieuses exigences. La première se situe sur le plan pédagogique : mettre en place des formes d'organisation pour que l'accès au jeu de tous les enfants soit équitable et ne soit pas accaparé par les meilleurs ou les plus dynamiques. La deuxième exigence se situe sur le plan des contenus et des conceptions, pour que cette activité suscite réellement des transformations et ne se limite pas à la répétition de gestes mécanisés, stéréotypés, détachés de leur contexte. Enfin, cela suppose de nouvelles politiques sportives et éducatives pour que les plus défavorisés aient accès aux pratiques. Cela signifie se poser les questions de l'accès des femmes à la culture sportive, de la présence de cette ressource culturelle dans les camps de réfugiés.

C'est bien de jeu dont il s'agit. Dans l'approche d'intervention proposée, le contenu des APSA met le jeu au centre des processus d'apprentissage de l'éducation physique et sportive et de la formation des animatrices et formatrices sportives. En ce sens, il se démarque fondamentalement de la logique traditionnelle consistant à découper le savoir de haut niveau en une succession de gestes simples que l'enfant apprend successivement, et dans lequel l'apprentissage du geste précède toujours le jeu.

C'est bien d'émancipation dont il s'agit. Ce nouveau modèle développe l'habitude du participant à chercher à résoudre les problèmes que l'animatrice lui pose. Il résout les problèmes à sa mesure et avec l'appui de ses semblables. Il est donc dans une perspective de socialisation et de transformation permanente. Il s'inscrit dans l'idée que tout peut être réalisé par l'être humain, et donc par lui-même. Apprendre devient une source de plaisir par la capacité à résoudre les contraintes qui lui sont proposées. Le système de contraintes étant progressif, il n'est jamais en échec total.

Pour l'enfant, la difficulté provisoire qu'il ou elle rencontre, accompagné.e par l'adulte et les autres, va être dépassée, lui révélant ainsi de nouveaux savoirs. Il ressort de ce type d'apprentissage une grande confiance des individus en leurs possibilités et leurs capacités à agir sur le monde qui les entoure. Les individus ainsi formés à une citoyenneté active, ils souhaitent apprendre et aider à la transformation du monde.

Ce profil d'enfant est porteur d'espoir pour la dynamique et la transformation d'une société. Devenant adulte, il prendra sa part dans le développement d'un sport populaire et d'une éducation physique et sportive émancipatrices, et plus largement au-delà de l'activité sportive. Dans cette approche, l'émancipation devient une démarche exigeante. Elle pose le postulat du développement humain par lui-même, au plus haut niveau d'accomplissement possible. Le sport et les activités physiques et sportives, comme tous les lieux de transmission et de confrontation humaine directe ou indirecte, peuvent participer de cette exigence.

Les présupposés de ce projet partent du constat que des actions convergentes de formation des animatrices sportives et l'organisation d'animations basées sur le jeu dynamiseront les pratiques sportives. Ces actions qui visent l'éducation des enfants, la citoyenneté, la formation des jeunes, la promotion des pratiques féminines, auront, in fine, un effet positif sur la socialisation et l'éducation des enfants, la cohésion sociale et territoriale et l'émancipation des populations indispensables au développement de la société dans les camps sahraouis. Cette approche d'intervention basée sur le jeu, et plus particulièrement sur le livre « des jeux, des enfants, des sports », participera :

- à la promotion d'une conception cohérente de la gestion et de l'appropriation pédagogique et sociale des espaces et des aires de jeux, dans l'objectif d'enrichir l'environnement social et éducatif de la population. C'est une condition pour que la culture sportive devienne un vecteur efficace de la socialisation, de l'émancipation des enfants, de la jeunesse et des femmes.
- au renforcement des capacités pédagogiques des acteurs de l'éducation formelle et non formelle (animatrices sportives et enseignants d'EPS), permettant d'ouvrir à un plus grand nombre d'enfants, de jeunes, filles et garçons, les possibilités d'éducation et de formation par le sport et l'éducation physique.
- à la mutualisation des compétences et la théorisation des expériences, au travers de rencontres et de colloques contribuant à la diffusion des bonnes pratiques, aux synergies, pour que la culture sportive fasse mouvement dans le sens du développement de la société sahraouie.

III. Mise en œuvre du projet

A. Calendrier général et durée du projet

Le projet est programmé sur 3 ans, d'octobre 2016 à fin 2019.

B. Résultats attendus et activités prévues du projet

Résultat 1 : Des animatrices sportives et des formatrices sont formées à l'animation en milieu ouvert et dans le cadre scolaire.

Principale activité prévue

Activité 1.1 : Mettre en place des formations dans différentes activités physiques et sportives, ayant le jeu comme base d'apprentissage, et issues du livre « des jeux, des enfants et des sports ».

Méthodologie prévue

Il s'agit d'organiser six sessions de formation, à raison de deux sessions d'une semaine par an.

Les différentes actions de formation pédagogiques prévues ont deux objectifs distincts. Le premier concerne l'émergence de 16 formatrices en formation à travers leur implication dans la co-préparation et la co-organisation, avec les formatrices et formateurs FSGT, d'actions de formation en direction d'autres animatrices sportives.

Le deuxième objectif de ces formations concerne le renforcement des compétences de 12 animatrices sportives sur plusieurs niveaux :

- Connaissance de l'enfant et de l'adolescent dans les APSA (développement psychomoteur, identification des conduites typiques dans les APSA, identification et remédiation aux principaux problèmes rencontrés par le débutant).
- Connaissance de plusieurs jeux sportifs et de leur conduite avec des groupes variés (créer des formes d'animation où tout le monde joue, créer des formes d'animation où les participants entrent par le jeu, identification des contraintes du milieu et les capacités de chacun).
- Connaissance de jeux (buts et règles pour que tous les participant.es jouent à plusieurs jeux).
- Rôle et fonction de l'animatrice sportive (savoirs : apports théoriques autour des principales fonctions de l'animatrice sportive ; savoir-être : se positionner en tant qu'éducatrice, développer des qualités d'animatrice sportive ; savoir-faire : jeux et activités physiques, activités manuelles, culturelles...).
- Approfondissement sur le rôle et la fonction de l'animatrice sportive avec bilan et analyse des pratiques (compétences acquises et à développer, temps d'échanges et de confrontation).
- Approfondissement sur les différentes démarches pédagogiques et outils (pédagogie du modèle, pédagogie de la découverte, pédagogie de résolution de problèmes).
- Elaboration d'un projet (connaissance des types de projets : éducatif, pédagogique, d'activité, de l'éducateur, de l'enfant, les étapes de construction d'un projet, création de projets d'activités).

Indicateurs de suivi/impact chiffrés

- 6 sessions de formations.
- 16 formatrices en formation participent à l'organisation des actions de formation.
- 12 animatrices sportives suivent les actions de formation.
- Les compétences pédagogiques des 12 animatrices sportives sont renforcées à plusieurs niveaux : connaissance de l'enfant et de l'adolescent dans les APSA, connaissance de jeux, approfondissement sur le rôle et la fonction de l'animatrice sportive avec bilan et analyse des pratiques.

Résultat 2 : Les enfants, filles et garçons, ont accès à des activités physiques et sportives de qualité.

Principales activités prévues

Activité 2.1 : Aménager les espaces d'animation sportive dédiés (cadre scolaire) et non dédiés (milieu ouvert).

Activité 2.2 : Organiser des animations sportives régulières à l'école et en milieu ouvert, encadrées par des animatrices sportives formées.

Méthodologie

- Aménagement du terrain jouxtant le bureau de l'École des Sports d'Ausserd. 100 enfants participent au moins à deux animations par semaine sur des activités sportives travaillées et maîtrisées lors des sessions de formation.

- Aménagement d'une aire dédiée aux activités sportives dans le camp de Boujdour. 50 enfants participent au moins à deux animations par semaine sur des activités sportives travaillées et maîtrisées lors des sessions de formation.

Indicateurs de suivi/impact chiffrés

- 2 sites aménagés.
- 10 animations organisées par semaine sur les deux sites.
- 260 enfants participent par semaine sur les deux sites.

Résultat 3 : Les populations locales et les pouvoirs publics sont sensibilisés sur l'importance des activités physiques et sportives de qualité.

Activité 3.1 : Organiser des rencontres dans les établissements scolaires pour promouvoir l'utilisation du livre « des jeux, des enfants, des sports » dans les écoles des camps.

Activité 3.2 : Organiser des temps forts, des festivals, des journées sportives, en invitant les familles et les pouvoirs publics.

Activité 3.3 : Mettre en place un programme d'activités transversales, d'échanges de pratiques, entre les différents acteurs impliqués.

Activité 3.4 : Organiser deux séminaires de capitalisation finaux du projet, dans les camps et en France.

Méthodologie prévue

Pour l'activité 3.1, il s'agit d'organiser des réunions et des rencontres avec les professeur.es d'EPS dans les différentes écoles afin de présenter le livre et son approche pédagogique du jeu dans l'enseignement des APSA. Chaque année, deux rencontres pédagogiques sont organisées dans les camps d'Ausserd et Boujdour en associant l'ensemble des équipes pédagogiques.

Pour l'activité 3.2, il s'agit d'organiser des temps forts sportifs, type « journées de la joie », permettant d'associer les familles et les pouvoirs publics dans la préparation et l'organisation.

Pour l'activité 3.3, l'objectif des activités transversales est de créer un cadre de concertation dans les différents domaines d'intervention du projet. L'action de ces activités s'inscrit donc dans un processus d'échange et de partage d'expériences et de savoir-faire entre les différents acteurs et bénéficiaires. L'idée principale est de partir des actions sur le terrain, des expertises et expériences des acteurs et actrices du projet, afin de mettre en place ces activités. Elles leur permettront d'améliorer leurs actions auprès des bénéficiaires directs et d'acquérir des expériences et des savoir-faire, par le biais d'échanges de pratiques avec les autres partenaires du projet. Le but ultime serait de parvenir à mettre en place des échanges réguliers entre les animatrices sportives des différents camps. Le Sahara

Marathon, épreuve sportive organisée chaque année dans le cadre de l'anniversaire de la RASD et regroupant 500 coureurs, pourrait être un support dynamisant.

Pour l'activité 3.4, les deux séminaires de capitalisation finaux seront organisés à la fin du projet. Ces deux temps forts seront également des temps de concertation et de réflexion pour des initiatives futures. La mise en commun des pratiques et des théorisations, à travers ces séminaires de capitalisation, doivent permettre aux différents partenaires et acteurs de l'éducation physique, de l'éducation populaire et du sport, de mettre en évidence et de partager les acquis des différents axes d'intervention du projet. Ces échanges ouvriront la voie à l'approfondissement de la réflexion sur l'évolution des pratiques dans le domaine de l'éducation physique et du sport, en particulier en ce qui concerne les problématiques de l'accès de tous, et plus particulièrement des populations marginalisées, à des activités sportives émancipatrices et de qualité.

Indicateurs de suivi/impact chiffrés

Indicateur activité 3.1.

- 4 rencontres sont organisées.
- 60 personnes participeront à ces rencontres.

Indicateur activité 3.2.

- 12 temps forts sportifs sont organisés dans les deux camps.
- 1 200 enfants participeront à ces temps forts.
- 30 personnes participeront dans le cadre du Sahara Marathon à un festival sportif mettant en avant les acquis de la formation en cours.

Indicateur activité 3.3.

- 3 rencontres annuelles sont organisées à Smara avec une représentation sportive de tous les camps (participation de toutes les animatrices et formatrices formées par la FSGT, la FAST et l'UISP), soit 90 personnes.
- 6 temps d'échanges sont organisés à chaque fin de session de formation.

Indicateur activité 3.4.

- Un séminaire de capitalisation est organisé lors de la dernière session de formation en octobre 2018 à Smara, en présence des Ministère des Sports et de l'Éducation Nationale, des représentants Jeunesse et Sports, des Gouverneurs et Maires des Wilayas et Daïras, et toutes les animatrices et formatrices sportives, ainsi que la FSGT, la FAST et l'UISP.
- Un séminaire de capitalisation est organisé en fin d'année 2018 en France, avec tous les acteurs FSGT du projet, un représentant du Front Polisario en France, des représentants des domaines FSGT de l'international et des activités.

IV. Planification des ressources humaines et des moyens matériels

A. Justification et description des ressources humaines mobilisées

- 4 formateurs/trices par session de formation.
- 1 coordonnateur du projet en France.
- 12 animatrices sahraouies.
- 16 formatrices sahraouies.

B. Justification et description des moyens matériels mobilisés, justification

- Matériel de formation (matériels sportifs, fournitures, vidéo projecteur, ordinateur, imprimante...).
- Installations sportives.

- Transports internationaux et locaux.
- Hébergement et restauration des formateurs français et stagiaires sahraouies.
- Matériel d'animation, fournitures.
- Outils de communication.
- Traduction de documents.
- Transports locaux (chauffeurs).
- Interprètes.

V. Effets et impacts attendus

A. Effets et impacts attendus économiques, sociaux et institutionnels à l'issue du projet

La formation pédagogique aura un impact direct sur la vie sociale et sportive dans les camps et permettra au plus grand nombre d'enfants, filles et garçons, de participer à des activités sportives de qualités encadrées par des personnes formées. Une offre nouvelle d'activités physiques et sportives permettra l'augmentation des pratiquants (bénéficiaires) et la venue de nouveaux publics (filles, femmes).

Les activités de sensibilisation auront un impact positif sur les pouvoirs publics, et plus particulièrement les populations locales et dans les écoles.

A la fin du projet, les différents partenaires de la FSGT auront mutualisé leurs expériences et capitalisé leurs pratiques des APSA dans les camps des réfugié.es, ce qui leur permettra d'améliorer leur offre d'activités physiques et sportives et de diffuser ces expériences capitalisées en direction d'autres acteurs et associations concernées par la problématique des APSA.

B. Effets et impacts attendus sur les questions liée aux inégalités à l'issue du projet

Le sport présente une dimension importante pour les femmes, indépendamment de ses bienfaits intrinsèques, physiques et moraux ; la conquête de ce bastion traditionnellement masculin permettra d'introduire un changement de représentation par rapport à la problématique de l'égalité au sein de la société sahraouie.

En fixant comme objectif la promotion du droit pour toutes et tous, et plus particulièrement des populations marginalisées, d'accéder à des pratiques physiques et sportives de qualité, la question de l'égalité constitue un axe important du projet. La réduction des inégalités dans l'accès à des pratiques sportives émancipatrices pour tous se fera tout au long du projet. Dans les camps, cela concerne notamment les enfants éloignés des daïras.

La transformation à long terme des pratiques féminines ne pourra être effective que si des cadres et des dirigeantes féminines émergent. Ce sont elles qui pourront faire évoluer les représentations dans une société traditionaliste. La formation de formatrices et d'animatrices sportives participera à l'émergence de ces futures dirigeantes. La mise en place d'activités à destination des publics féminins, la campagne de sensibilisation et les séminaires de capitalisation sont autant d'éléments qui permettront de favoriser le développement des pratiques sportives auxquelles les filles et femmes n'avaient pas accès auparavant.

C. Effets et impacts attendus sur les partenaires du projet

Pour les partenaires locaux

Les différentes formations en renforcement de capacités permettront de former les équipes pédagogiques responsables de l'organisation des activités sportives et du développement de la vie sociale et associative dans leurs quartiers. Ceci aura également un impact sur la diversification de l'offre d'activités sportives par les groupes cibles. Le renforcement des capacités des acteurs locaux

leur permettra de s'approprier de nouveaux espaces et d'offrir de nouvelles activités sportives en direction des populations marginalisées.

Les activités transversales d'échanges de pratiques renforceront les liens entre les différents acteurs intervenant dans les camps, locaux et internationaux. Un réseau inter-acteurs pourra émerger à la suite de ce projet, permettant la pérennisation de ces activités transversales et la création d'espaces de rencontres.

L'appropriation du processus de capitalisation permettra aux partenaires locaux d'améliorer leurs actions et de mutualiser et théoriser leurs pratiques, de les diffuser en interne et en externe.

Pour la FSGT en France

Dès sa création en 1934, la FSGT a inscrit l'international et plus particulièrement la solidarité avec les sportifs dans le deuxième article de sa charte constitutive. Cette ouverture sur l'international a permis à la FSGT de confronter ses propres pratiques à d'autres contextes, lui offrant ainsi la possibilité d'améliorer et d'enrichir ses activités en France.

Dans le cas des projets de coopération dans les camps de réfugiés sahraouis, les actions réalisées sur place participent à la réflexion des APSA au sein de la FSGT, ainsi qu'à l'acquisition de savoir-faire dans des contextes difficiles avec des populations marginalisées. Ces thématiques correspondant à des chantiers prioritaires de la FSGT en France : chantiers « Milieux populaires », « Pratiques partagées » et « Éducation à la santé pour tous.tes ».

VI. Situation et perspectives en fin de projet, pérennité

A. Modalités de transfert des compétences aux partenaires

La formation des différents acteurs et actrices de l'éducation physique et sportive impliqués dans ce projet permettra de toucher progressivement d'autres professionnels de l'enfance grâce aux formations et aux différentes rencontres, colloques et séminaires qui seront organisés tout au long du projet. Grâce à cette méthodologie de transfert de compétences, et notamment les formations de renforcement de capacités dans les domaines des activités sportives et physiques, ils se seront appropriés un savoir adapté à leur contexte socio-culturel et pourront ainsi mieux le diffuser au sein des différentes structures partenaires.

Grâce à leur formation, les intervenantes dans le domaine des APSA auront moins de difficultés à conceptualiser leurs expériences et leurs savoirs. Dans ce cadre, la capitalisation et les séminaires en fin de projet permettront de diffuser les acquis au-delà du projet, et notamment en ce qui concerne les outils pédagogiques.

Le transfert de compétences repose sur une démarche de formation et d'accompagnement des actrices dans les différents domaines des APSA. La méthodologie de renforcement des compétences des groupes cibles repose sur des dynamiques complémentaires, et notamment à travers la formation initiale et un accompagnement dans la durée par l'équipe pédagogique de la FSGT, l'aménagement des espaces et l'organisation des animations sportives et leurs évaluations par le processus de capitalisation.

B. Appropriation du changement et pérennisation des effets attendus

La promotion d'une conception cohérente des installations sportives et des aires de jeux, de leur gestion, de leur appropriation pédagogique et sociale, dans l'objectif d'enrichir l'environnement social et éducatif de la population, est une condition pour que la culture sportive devienne un vecteur efficace de la socialisation des enfants et de la jeunesse, et de l'émancipation des femmes.

L'appropriation du changement et la pérennisation des effets attendus reposent sur une stratégie d'accompagnement en trois phases, dont la première est le renforcement des compétences des animatrices et formatrices sportives ; la deuxième phase concerne la mise en place des animations

sportives dans les espaces aménagés et l'organisation d'activités transversales ; la troisième phase est consacrée à la capitalisation et évaluation de projet.

Le transfert de compétences, dans l'objectif de leur pérennisation, sera inséré progressivement dans le dispositif des groupes cibles, dans un premier temps au niveau de l'appropriation des concepts, puis dans un deuxième temps, au niveau des transformations des pratiques. Ce transfert sera accompagné, sur la durée du projet, par les missions ponctuelles des formateurs FSGT. De cette manière, le renforcement des compétences des équipes et professionnels sur le terrain permettra une meilleure prise en charge des enfants, de la jeunesse et de la famille dans le domaine socio-sportif sur le long terme, au-delà de la fin du projet.

Dans la première phase : le renforcement des capacités pédagogiques des animatrices et formatrices permettra d'ouvrir à un plus grand nombre d'enfants et de jeunes, filles et garçons, les possibilités d'éducation et de formation par le sport et les activités physiques. Promouvoir l'émergence d'éducatrices sportives féminines permettra de compenser les obstacles spécifiques au développement des pratiques féminines. Leur présence et leurs compétences reconnues sur les espaces d'animation faciliteront la participation aux activités d'un plus grand nombre de filles et jeunes filles.

Dans la deuxième phase : les activités transversales et la création de nouveaux espaces d'animation sportive permettront au plus grand nombre d'enfants de participer à des activités sportives de qualité encadrées par des animatrices formées, l'appropriation des nouveaux espaces et de renforcer les liens inter-associatifs qui devra aboutir à la création d'un réseau inter-associatif.

Dans la troisième phase : la mutualisation des compétences et la théorisation des expériences au travers de rencontres et de séminaires contribueront à la diffusion des bonnes pratiques, aux synergies pour que la culture sportive fasse mouvement dans le sens développement de la société sahraouie.

C. Stratégie de sortie

Le rôle de la FSGT dans ce projet s'inscrit dans un processus de renforcement des capacités et d'accompagnement de changements de pratiques des partenaires locaux. Cela permettra à la FSGT de travailler en complémentarité avec les acteurs locaux et d'avoir, dès le début du projet, une stratégie de sortie appropriée et partagée avec les partenaires.

Cette stratégie consiste à accompagner les partenaires locaux, via les différentes activités prévues dans le projet, en partant de leurs activités régulières et des besoins qu'ils ont exprimés. Cet accompagnement s'articulera avec l'avancement du projet tout au long des trois phases.

La FSGT considère que la concertation et la mise en réseau constituent un objet spécifique, étant donné que tout échange se fait sur et par une action. Cette logique d'action permettra de travailler à des objets communs et de mettre en synergie les différents partenaires du projet autour d'actions concrètes pour les rendre, à terme, autonomes dans leurs échanges de pratiques ou pédagogiques.

VII. Modalités de pilotage, de suivi et d'évaluation prévues par le projet

A. Pilotage du projet : responsabilités et organisation du pilotage et de la mise en œuvre avec les partenaires

Le projet sera mené en partenariat entre la FSGT et ses partenaires. La FSGT sera le porteur du projet et, par conséquent, assumera la responsabilité juridique et financière de sa réalisation. Une convention pourra être signée avec les différents partenaires, le cas échéant, pour définir les responsabilités de chacun sur les plans financier et opérationnel.

Une équipe de coordination du projet en France est mise en place, avec deux personnes issues du Domaine international de la FSGT qui sont chargées du suivi et de la mise en œuvre du projet. D'autres secteurs d'activités de la FSGT seront associés au projet, notamment le domaine formation, communication et financier.

B. Capitalisation et communication externe du projet

La communication externe du projet se fera notamment à travers :

- Des articles thématiques publiés en France dans la revue mensuelle de la FSGT « Sport et Plein Air », imprimée en 6 000 exemplaires et diffusée aux 4 800 clubs et associations sportives affiliés à la FSGT ainsi qu'à 1 000 abonnés.
- Le site internet de la FSGT.
- Lors des séminaires pédagogiques et de capitalisation en France.

La capitalisation des acquis du projet se fera progressivement tout au long du projet, et sera mise en exergue lors des deux séminaires de capitalisation finaux.

C. Suivi technique et financier

Le suivi technique est réalisé par la FSGT et les partenaires lors des sessions de formation organisées dans les camps (2 sessions par an) et par échanges de mails avec les différents partenaires et acteurs du projet, afin de :

- faire le point sur l'état d'avancement et prendre les orientations stratégiques de l'action avec les partenaires sur le terrain ;
- réaliser des visites de terrain afin de contrôler les sources de vérification des principaux indicateurs du projet ;
- vérifier le respect et la pertinence des procédures.

Le suivi comptable et de gestion est réalisé par la FSGT en lien avec les partenaires, par le Service de Comptabilité/gestion du siège de la FSGT.